

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS



Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature



Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 4

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU  POSTE  COURRIEL

MATHIEU BLAIS C185 5620 mathieus.blais@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU  POSTE  COURRIEL

Alain Plante C-185 4542 alain.plante@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Communication orale et écrite**, 601-CED-EM ou 601-CEJ-EM.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Apprécier quatre œuvres complètes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés, dont une œuvre de poésie. Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation critique.

Objectifs

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une dissertation critique de 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation critique

La dissertation critique consiste à porter un jugement sur un énoncé dont l'objet est un ou deux textes littéraires. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

1. Textes divers (1534-2016)(*);
2. *Forestiers et voyageurs*, Joseph-Charles Taché (1863, récits);
3. « La chasse-galerie », Honoré Beaugrand (1891, conte)(*);
4. *Le Survenant*, Germaine Guèvremont (1945, roman);
5. « Le refus global », Paul-Émile Borduas et coll. (1948, manifeste)(*);
6. *Les fées ont soif*, Denise Boucher (1978, théâtre);
7. *L'orangerie*, Larry Tremblay (2013, roman);
8. *Bleuets et abricots*, Natasha Kanapé Fontaine (2016, poésie).

Les œuvres suivies d'une étoile (*) seront disponibles pour consultation sur LÉA.

OUVRAGES OPTIONNELS

Carole Pilote, *Guide littéraire analyse, plan, rédaction, procédés, genres, courants*;
Claude Vaillancourt, *Anthologie de la littérature québécoise*;
Jean-Pierre Charland et Sabrina Moisan, *Histoire du Québec en 30 secondes*.

MÉDIAGRAPHIE – BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Andrée Ferretti et Gaston Miron, *Grands textes indépendantistes : 1774-2003*, 2004.
- Chantal Savoie (dir.), *Histoire littéraire des femmes*, 2011.
- Éric Bédard, *Histoire du Québec pour les nuls*, 2012.
- Fernand Dumont, *La genèse de la société québécoise*, 1996.
- Howard Zinn, *Une histoire populaire des États-Unis – de 1492 à nos jours*, (1980) 2002.
- Jacques Michon et coll., *Histoire de l'édition littéraire au Québec. T. I, II et III*, 1999 - 2010.
- Jean Provencher, *Chronologie du Québec (1534-2000)*, 2000.
- Jean-Cléo Godin et Laurent Mailhot, *Théâtre québécois. T. I et II*, 1988.
- Jean-Pierre Charland et Sabrina Moisan, *Histoire du Québec en 30 secondes*, 2014.
- Laurent Mailhot et Pierre Nepveu, *La poésie québécoise. Des origines à nos jours*, 2007.
- Laurent Mailhot, *L'essai québécois depuis 1845. Étude et anthologie*, 2005.
- Laurent Mailhot, *La littérature québécoise depuis ses origines*, 2004.
- Maurice Lemire, Denis Saint-Jacques, Lucie Robert (dir.), *La vie littéraire au Québec. T. I, II, III, IV, V et VI*, 1992 – 2011.
- Michel Biron et coll., *Histoire de la littérature québécoise*, 2010.
- Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec. T. I et II*, 2000 et 2004.

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les cours seront composés d'exposés magistraux, d'exercices individuels ou en équipe ainsi que de travaux de rédaction et d'autocorrection qui permettront à chacun de consolider et de vérifier régulièrement l'apprentissage des notions enseignées et de se préparer adéquatement aux examens. Il est donc important de faire ces travaux et ces lectures très sérieusement et de les poursuivre à la maison afin d'être bien préparé.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Collège valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur exigera que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclura l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU		ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
	<p align="center">SEMAINE 1 - DU 22 AOÛT AU 26 AOÛT</p> <p>A - PRÉSENTATION ET NOTIONS DE BASE B - CONTEXTE 1534-1895 (1/2)</p>	<p>LECTURE : <i>Forestiers et voyageurs</i>, Joseph-Charles Taché / textes divers</p>
XVIIe - XIXe	<p align="center">SEMAINE 2 - DU 29 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE</p> <p>A - CONTEXTE 1534-1895 (2/2) B - LITTÉRATURE (SURVOL)</p>	<p>LECTURE : <i>Forestiers et voyageurs</i>, Joseph-Charles Taché / textes divers</p>
XVIIe - XIXe	<p align="center">SEMAINE 3 - DU 6 AU 9 SEPTEMBRE</p> <p>A - HONORÉ BEAUGRAND ET JOSEPH-CHARLES TACHÉ / TEST DE LECTURE (5 %)</p>	<p>LECTURE : <i>Forestiers et voyageurs</i>, Joseph-Charles Taché / « La Chasse-galerie », Honoré Beaugrand</p> <p>TEST DE LECTURE (5 %)</p>
	<p align="center">SEMAINE 4 - DU 12 AU 16 SEPTEMBRE</p> <p>A - PLAN / PARAGRAPHE LOGIQUE / DISSERTATION CRITIQUE + REMISE DE LA QUESTION POUR LA DISSERTATION B - ATELIER</p>	<p>LECTURE : <i>Forestiers et voyageurs</i>, Joseph-Charles Taché / « La Chasse-galerie », Honoré Beaugrand / <i>Le Survenant</i>, Germaine Guèvremont</p> <p>RÉDACTION À LA MAISON : DISSERTATION (15 %)</p>
1895 -1960	<p align="center">SEMAINE 5 - DU 19 AU 23 SEPTEMBRE</p> <p>A - CONTEXTE 1900-1960 B - LITTÉRATURE (SURVOL)</p>	<p>LECTURE : <i>Le Survenant</i>, Germaine Guèvremont</p> <p>RÉDACTION À LA MAISON : DISSERTATION (15 %)</p>
1895 - 1960	<p align="center">SEMAINE 6 - DU 26 AU 30 SEPTEMBRE</p> <p>A - ART ET IDÉOLOGIE / REMISE DISSERTATION [15 %] B - « LE REFUS GLOBAL »</p>	<p>LECTURE : « Le refus global », Paul-Émile Borduas et coll. / <i>Le Survenant</i>, Germaine Guèvremont</p> <p>REMISE : DISSERTATION (15 %)</p>
1895 - 1960	<p align="center">SEMAINE 7 - DU 3 AU 7 OCTOBRE</p> <p>A - <i>LE SURVENANT</i> B - EXAMEN DE MI-SESSION (15 %)</p>	<p>LECTURE : <i>Le Survenant</i>, Germaine Guèvremont</p> <p>EXAMEN DE MI-SESSION (15 %)</p>
<p align="center">SEMAINE DE LECTURE - DU 10 AU 14 OCTOBRE</p> <p align="center">Lecture : Textes divers / <i>Les fées ont soif</i>, Denise Boucher Rédaction à la maison : Lettre à Félix et à Pierrot (10 %)</p>		

1960 – 1980	SEMAINE 8 – DU 17 AU 21 OCTOBRE A – RETOUR SUR LA DISSERTATION (EN ÉQUIPE) B – CONTEXTE 1960-1980 / REMISE DE LA LETTRE À FÉLIX ET À PIERROT (10 %)	LECTURE : Textes divers REMISE : LETTRE À FÉLIX ET À PIERROT (10 %)
1960 – 1980	SEMAINE 9 – DU 24 AU 28 OCTOBRE A – LES POÈTES DE LA RÉVOLTE (1/2) B – LES POÈTES DE LA RÉVOLTE (2/2)	LECTURE : Textes divers (Miron, Godin, Lalonde, Vanier, etc.)
1960 – 1980	SEMAINE 10 – DU 31 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE A – VISIONNEMENT B – <i>LES FÉES ONT SOIF</i>	LECTURE : <i>Les fées ont soif</i> , Denise Boucher
1980 – 1995	SEMAINE 11 – DU 7 AU 11 NOVEMBRE A – RETOUR SUR LA DISSERTATION (EN CLASSE) MARDI 8 NOVEMBRE : JOURNÉE JR (5 HEURES, DISSERTATION, 25 %) B – (JOURNÉE JR)	LECTURE : <i>L'orangerie</i> , Larry Tremblay DISSERTATION (25 %)
1980 – 1995	SEMAINE 12 – DU 14 AU 18 NOVEMBRE A – (JOURNÉE JR) B – CONTEXTE 1980-1995	LECTURE : <i>L'orangerie</i> , Larry Tremblay
1980 – 1995	SEMAINE 13 – DU 21 AU 25 NOVEMBRE A – LITTÉRATURE (SURVOL) B – CONTEXTE 1995 À AUJOURD'HUI ET LITTÉRATURE (SURVOL)	LECTURE : <i>L'orangerie</i> , Larry Tremblay / <i>Bleuets et abricots</i> , Natasha Kanapé Fontaine TEST DE LECTURE (5 %)
1995 – ...	SEMAINE 14 – DU 28 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE A – <i>L'ORANGERAIE</i> / TEST DE LECTURE (5 %) B – ENJEUX DE LA PRODUCTION LITTÉRAIRE ACTUELLE	LECTURE : <i>Bleuets et abricots</i> , Natasha Kanapé Fontaine
1995 – ...	SEMAINE 15 – DU 5 AU 9 DÉCEMBRE A – <i>BLEUETS ET ABRICOTS</i>	PRÉPARATION : EXAMEN FINAL (25 %) PRÉPARATION : ÉUL
	SEMAINE 16 - DU 12 AU 16 DÉCEMBRE A - SYNTHÈSE DU COURS MERCREDI 14 DÉCEMBRE : ÉUL	PRÉPARATION : EXAMEN FINAL (25 %) PRÉPARATION : ÉUL
	SEMAINE 17 – DU 19 DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE A – EXAMEN FINAL (25 %)	

ÉVALUATION

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéances	%
<p>TEST DE LECTURE (1/2) : Le test de lecture porte sur Taché et Beaugrand. <u>Les notes de cours et les livres NE sont PAS autorisés.</u></p> <p style="text-align: center;">Taché et Beaugrand / divers</p>	Évaluation individuelle. <u>En classe.</u> 1 heure.	Semaine 3	5 %
<p>DISSERTATION CRITIQUE : La dissertation critique consiste à porter un jugement sur un énoncé dont l'objet est un ou deux textes littéraires. En équipe, il s'agit de rédiger une dissertation critique. Nombre de mots : 900 mots.</p> <p style="text-align: center;">Taché / Beaugrand</p>	Évaluation en équipe. <u>À la maison.</u>	Semaine 6	15 %
<p>EXAMEN DE MI-SESSION : <u>L'examen de mi-session est récapitulatif.</u> Il porte sur l'ensemble de la matière vue en classe et sur tous les livres obligatoires. <u>Les notes de cours et les livres NE sont PAS autorisés.</u></p> <p style="text-align: center;">Récapitulatif</p>	Évaluation individuelle. <u>En classe.</u> 2 heures.	Semaine 7	15 %
<p>LETTRE À FÉLIX ET PIERROT : Cet exercice de création consiste en la rédaction d'un court conte.</p> <p style="text-align: center;">Taché et Beaugrand / textes divers</p>	Évaluation individuelle. <u>À la maison.</u>	Semaine 8	10 %
<p>DISSERTATION CRITIQUE : La dissertation critique consiste à porter un jugement sur un énoncé dont l'objet est un ou deux textes littéraires. Vous aurez 5 heures pour rédiger une dissertation critique de 900 mots. <u>Les notes de cours NE sont PAS autorisées.</u></p> <p style="text-align: center;">Boucher / textes divers</p>	Évaluation individuelle. <u>En classe.</u> <u>5 heures.</u>	Semaine 10 Journée JR	25 %
<p>TEST DE LECTURE (2/2) : Le test de lecture porte sur <i>L'orangerie</i> et sur les divers textes obligatoires abordés en classe. <u>Les notes de cours et les livres NE sont PAS autorisés.</u></p> <p style="text-align: center;">Tremblay / Boucher / textes divers</p>	Évaluation individuelle. <u>En classe.</u> 1 heure.	Semaine 13	5 %
<p>EXAMEN FINAL : <u>L'examen final est récapitulatif.</u> Il porte sur l'ensemble de la matière vue en classe et sur tous les livres obligatoires. <u>Notes de cours, livres et dictionnaires sont acceptés.</u></p> <p style="text-align: center;">Récapitulatif</p>	Évaluation individuelle. <u>En classe.</u> 2 heures.	Semaine 15	25 %

TOTAL : 100 %

☀ **Tous les travaux réalisés à la maison devront être remis en format papier (en classe) ET en format numérique (sur LÉA).**

☀ **Lors des deux premiers tiers de la session, des activités et des lectures complémentaires seront proposées aux étudiants qui voudront améliorer leur moyenne.**

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>☛ Tests de lecture (2x) : activités visant principalement à vérifier si la lecture des œuvres obligatoires a été faite. Les tests de lecture évaluent notamment la capacité de l'étudiant à reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise, à comparer ceux-ci et à déterminer un point de vue critique.</p> <p style="text-align: right;">10 %</p>	<p style="text-align: center;">ND</p>
<p>☛ Examens (2x) : portant sur l'ensemble de la matière vue en classe ainsi que sur l'ensemble des textes obligatoires, l'examen de mi-session et l'examen de fin de session évaluent notamment la capacité de l'étudiant à reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise, à comparer ceux-ci et à déterminer un point de vue critique.</p> <p style="text-align: right;">40 %</p>	<p style="text-align: center;">ND</p>
<p>☛ Dissertations critiques (2x) : activités visant à rendre compte de la compréhension et de l'appréciation d'œuvres complètes de la littérature québécoise, d'époques et de genres variés, par la rédaction d'une dissertation critique. Ces dissertations critiques évaluent notamment la capacité de l'étudiant à reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise, à comparer ceux-ci, à déterminer un point de vue critique, à élaborer un plan de rédaction, à rédiger une dissertation critique de 900 mots ainsi qu'à réviser et corriger un texte.</p> <p style="text-align: right;">40 %</p>	<p>☛ Une grille de correction détaillant chacun des critères d'évaluation est accessible sur LÉA.</p>
<p>☛ Lettre à Félix et à Pierrot (1x) : activité de création visant à rendre compte de la capacité de l'étudiant à reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise, à déterminer un point de vue critique, à élaborer un plan de rédaction ainsi qu'à réviser et corriger un texte par la rédaction d'un court conte littéraire.</p> <p style="text-align: right;">10 %</p>	<p>☛ Une grille de correction détaillant chacun des critères d'évaluation est accessible sur LÉA.</p>

* Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Méthodologie » des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : www.cegepmontpetit.ca/normes.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(5) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

- **Modalités d'évaluation du français écrit**

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30 % dans les cours de la formation générale; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60 %)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

(6) CENTRE DE LITTÉRATURE

Le Centre de littérature est un lieu de rencontre et de discussion. Les étudiants s'y voient offrir la possibilité de consulter des professeurs du Département de Littérature et de français qui peuvent répondre à certaines questions relatives à la littérature (notions diverses, outils d'analyse, compréhension de certaines problématiques générales propres à un auteur ou à une période littéraire, etc.) ainsi qu'à la méthodologie menant à la rédaction des différents types de travaux demandés dans le cadre des cours de littérature (analyse littéraire, dissertation explicative ou critique). Ces interventions ne peuvent être que d'ordre général, l'étudiant devant toujours s'en référer à son professeur pour les consignes ou questions particulières ou encore pour chercher des réponses précises en lien avec un travail à remettre dans de brefs délais. Cet encadrement est offert selon un horaire affiché au Centre situé à l'intérieur du CAF (local D-2001).

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques